

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : www.mairie-goulven.fr et sur celui de la CLCL : www.clcl.bzh
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
Le prochain bulletin paraîtra le 20 novembre 2020, merci d'envoyer vos articles avant le 18 novembre 2020.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Ramassage des bacs jaunes le jeudi 12 nov. (et non le mercredi 11) bacs gris le jeudi 17 nov. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

⚡ **Règlementation de la circulation :** En raison des travaux de remplacement de poteau sur la route départementale n°10 au lieu-dit « Le Desert », il y a lieu d'apporter des restrictions de circulation afin de garantir la sécurité des usagers. Arrêté de l'Agence Technique Départementale du 16/10/2020 :

Art. 1 : La circulation de tous véhicules sera régulée sur la RD n°10, au PR 26 (rétrécissement de chaussée) à partir du 09/11/2020 de 8h à 19h et jusqu'à la fin des travaux prévue le 14/11/2020.

Art. 2 : Sur la section concernée par les travaux, la vitesse sera limitée à 50 km/h

Art. 3 : La signalisation du chantier sera fournie, mise en place et maintenue par les soins de l'entreprise Constructel. Responsable M. Capela joignable au 07.87.99.73.58.

Art. 4 : Pendant les périodes d'inactivité du chantier, notamment de nuit et les jours non ouvrables, la signalisation devra être adaptée aux seules restrictions de circulation qui seront maintenues.

Art. 5 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RÈGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Considérant qu'il y a lieu, pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation et le stationnement sur les voies communales de Ty-Poas, Mechou bian et route de la grève,

A compter du lundi 16 novembre 2020 et pour la durée des travaux, les voies communales n°2-1 (Ty-Poas), n°2 (Mechou bian) et n°20 (route de la grève) seront fermées dans les deux sens. Pendant cette période la circulation sera déviée. Ces dispositions ne sont pas applicables aux riverains, personnel médical, véhicules de secours, d'incendie et forces de l'ordre.

⚡ **En raison du passage de la balayeuse** le jeudi 19 novembre, des travaux de désherbage seront réalisés le mercredi 18 novembre. Pour éviter les bris de glace par projection de gravillons, les rues de l'église, rue de l'école et rue de Gouerven seront interdites à la circulation et au stationnement le temps de l'intervention.

⚡ **Attestations de déplacement.** Seuls les personnels **en uniforme** et identifiés **gendarmerie** peuvent demander aux administrés la présentation de leur attestation. Pour mémoire, lors du premier confinement, une femme s'était faite escroquer à Lesneven par un homme qui n'a pas pu être identifié.

⚡ **A louer :** logement 43 m², adapté personne à mobilité réduite. Loyer mensuel : 291,28€ Renseignements en mairie.

Association « Epicerie-café de Goulven »

Un groupe d'habitants de Goulven vient de créer une association « Epicerie-café Goulven » avec le projet de poursuivre cette activité afin de maintenir un commerce de proximité, en privilégiant les producteurs et fournisseurs locaux et d'en faire aussi un lieu convivial de rencontres et d'animations (spectacles, ateliers, jeux de société, livres, expositions...) en coopération avec les habitants de Goulven et des environs qui souhaiteraient y participer.

Afin d'avancer dans ce projet en répondant au mieux aux besoins des habitants, nous avons besoin de connaître vos attentes, vos souhaits, vos propositions.

Le questionnaire est disponible en mairie et sur le site de la commune.

⌘ **Avis de coupure de courant** : lundi 9 novembre entre 13h30 et 16h dans les quartiers de Lezarmor, Kerbrat-an-dour et la Digue. Pour que les travaux puissent être réalisés en toute sécurité, Enedis rappelle que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général Enedis (le positionner sur 0).

⌘ **Cérémonie du 11 novembre** : un communiqué du Ministère des Armées précise que toutes les cérémonies, que ce soit au niveau national ou local se dérouleront sans public. Une gerbe sera cependant déposée au pied du monument aux morts pour commémorer la journée de « la victoire et de la paix » et « l'hommage à tous les morts pour la France ».

RÉCUPÉRATION DE FERRAILLE

L'opération prévue les 7 et 8 novembre est reportée à une date ultérieure

⌘ **Calendrier des pompiers**. Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lesneven – Calendriers 2021 La tournée annuelle des calendriers de Sapeurs-Pompiers de Lesneven débutera le 02 Novembre pour s'achever le 15 Janvier. Cette tournée, moment privilégié d'échanges entre les sapeurs-pompiers et la population, est pour nous le reflet d'un lien social encore plus important dans une période de crise. Pour cette année, la démarche revêt un caractère particulier en raison des mesures sanitaires exigées : le pompier se présentera en tenue muni d'un masque et ne pénétrera pas dans l'habitation. Afin de limiter les contacts, nous vous invitons à préparer les dons en amont. Nous vous remercions de l'accueil que vous leur accorderez. Prenez soin de vous.

⌘ **Epidémie de grippe aviaire**. Cette maladie virale qui affecte les oiseaux est très contagieuse et occasionne des pertes importantes lorsqu'elle est introduite dans des élevages. A compter du 6 novembre, obligation de claustration ou protection des volailles par un filet pour éviter le contact avec des oiseaux sauvages. Ces dispositions s'appliquent aux oiseaux de basse-cours, sans dérogation possible ainsi qu'aux oiseaux détenus dans des élevages professionnels. Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes et interdiction d'utilisation d'appelants. La découverte de cadavres d'oiseaux sauvages doit être signalée à l'Office Français de la Biodiversité au 02.98.82.69.24, mail : sd29@ofb.gouv.fr ou à la fédération de la chasse au 02.98.95.85.35. Concernant les oiseaux domestiques, une mortalité inhabituelle doit faire l'objet d'un signalement auprès du vétérinaire qui analysera la situation et se mettra en relation avec les services compétents.

⌘ **Décisions du Conseil municipal**. Le conseil municipal s'est réuni jeudi 5 novembre à 20h30.

- Les participations financières versées au Syndicat d'Electrification du Finistère dans le cadre d'enfouissement des réseaux électriques seront amorties de manière égale sur une période de 15 ans.
 - Des crédits supplémentaires sont apportés pour le paiement des heures supplémentaires de ménage et de désinfection à l'école, la garderie et la cantine dans le cadre du protocole sanitaire obligatoire ainsi que pour le remplacement de l'ordinateur du secrétariat et la modernisation de la gamme de logiciels professionnels.
 - Dans la mesure où la Commune fournit des masques en tissus à ses agents dans le cadre de leur activité professionnelle, sauf pour les travailleurs à risque de forme grave de Covid 19 (liste pathologies HCSP), elle n'a pas d'obligation de fournir des masques chirurgicaux. Par 9 voix et 2 abstentions, les membres du Conseil refusent de verser une somme de 167€ à l'ATSEM pour l'achat de masques jetables.
 - Autorisation d'occupation de la salle communale le mardi matin par une association lesnevienne de danse et gym énergétique. Tarif de location : 100 € pour l'année.
 - Les rapports d'activités des différents services de la Communauté de Communes sont consultables en mairie
 - Une motion de soutien à la Brittany Ferries est adoptée en y ajoutant un soutien aux artisans locaux et aux commerces de proximité.
- Information : à compter du 16 novembre Mme Aurélie Bodenès remplacera Mme Nolwenn Castrec au poste d'adjoint administratif à la mairie (14h par semaine).

Vie associative

➤ **Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider** 

	Groupe A et A'	Groupe B	Groupe C	Vélo Loisirs
8 novembre	Départ 8h30, circuit n° 82 85 km	Départ 9h, circuit n° 40 62 km	Départ 9h, circuit n°40 62 km	Départ 9h, circuit n°34 60 km
11 novembre	Départ 8h30, circuit à déterminer sur place	Départ 9h, circuit 12, 48 km	Départ 9h, circuit 12, 48 km	Départ 9h, circuit 12 48 km
15 novembre	Départ 9h, circuit 3046, 76 km	Départ 9h, circuit 3023, 67 km	Départ 9h, circuit 3023, 67 km	Départ 9h, circuit 2012 48 km

Vie Paroissiale

Communauté chrétienne de la côte des légendes

Aucune messe ne sera célébrée durant le confinement.

Les obsèques : Les célébrations d'obsèques auront lieu dans les églises de la paroisse avec la participation de 30 personnes maximum. Consignes : le port du masque est obligatoire. Lavage des mains à l'entrée et la sortie (apporter son gel si possible). Les distances de sécurité seront respectées, ainsi que les autres mesures barrière.

Mariages et Baptêmes sont reportés.

Le sacrement des malades peut être célébré à domicile, dans les hôpitaux ou en EHPAD. Contacter le curé au 06.72.73.33.05 ou cure@ndfolgoet.fr

Maison paroissiale (presbytère) de Plounéour : Pas de permanence durant le confinement





Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77. www.clcl.bzh - contact@clcl.bzh

Horaires : du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h. Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

Retrouvez les informations officielles sur la crise sanitaire sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Ce qui reste ouvert au public :

- L'hôtel communautaire : le bâtiment reste accessible aux usagers, cependant il est fortement conseillé d'effectuer vos démarches par téléphone ou mail. Des formulaires sont téléchargeables en ligne. L'accueil général CLCL est joignable au 02.98.21.11.77 - contact@clcl.bzh aux horaires habituels.
- La collecte des déchets et déchetterie : la collecte des poubelles (bacs et points d'apport volontaire) fonctionne normalement aussi bien pour les ordures ménagères que pour le tri. Attention ! Il est rappelé que les mouchoirs, gants et masques doivent être déposés dans les ordures ménagères en sacs fermés. Ils ne doivent surtout pas être déposés au tri ! La déchetterie et les aires de déchets verts restent ouvertes aux usagers et professionnels du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h45 (ferment à 11h tous les 1ers jeudis de chaque mois). L'accueil du service déchets est joignable au 02.98.21.87.88 - riom@clcl.bzh (lundi, mardi mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30)
- Eau et assainissement : les agents continuent à contrôler les systèmes d'assainissement non collectif. Merci de respecter les gestes barrières, notamment le port du masque et le maintien d'1 m de distance. L'accueil du service est joignable au 02.98.83.02.80 - eaueasst@clcl.bzh (lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - fermé le jeudi matin). En dehors de ces créneaux, un service d'astreinte est joignable, si urgence 7j/7, 24h/24 au 06.74.26.09.36.
- L'épicerie solidaire « Ti ar Sikour », située à Kermaria au Folgoët, reste ouverte pour ses bénéficiaires. Les achats se font sous forme de drive. Merci de patienter à la porte, vos courses seront déposées par les agents à l'extérieur du bâtiment. Les bénévoles sont contraints de rester chez eux.
- L'abattoir communautaire reste en activité.

Ce qui ferme :

- Le service Info Jeunes, au 14 place le Flô est interrompu. L'animateur et l'ensemble du service jeunesse continue leur accompagnement uniquement par mail à sji@clcl.bzh et au 06.45.8585.50.
- Le complexe de Kerjezequel.
- Toutes les activités sportives ou animations associatives sont annulées.
- Les activités liées aux créneaux scolaires seront communiquées aux écoles.
- La piscine intercommunale Spadium Abers Lesneven



Informations diverses

★ **Le Relais Enfants Parents Assistants Maternels** poursuit ses missions en télétravail. Les animatrices sont joignables aux adresses suivantes : repampaysdelesneven@gmail.com et repamdeslegendes@gmail.com

★ **AGDE.** Cette période de l'année est une période de vente importante pour le Chantier d'Insertion. La boutique en ligne de l'AGDE est opérationnelle : <https://boutique.agde-lesneven.fr>

Pendant cette période de confinement, nous y ajouterons dans les prochains jours une possibilité de livraison autour de Plabennec.

Les paniers de Noël sont également disponibles en commande !

Pour commander, envoyer un mail à agde.lesneven@orange.fr ou passer par la boutique en ligne !

★ **Immobilier : une aide aux jeunes ménages.** La Communauté de Communes donne un coup de pouce aux jeunes couples souhaitant acquérir un bien ancien sur son territoire. Avec l'aide de l'ADIL (Agence départementale d'Information sur le Logement), la Côte des Légendes apporte un soutien technique et/ou financier pour la rénovation énergétique ou l'aménagement pour une accessibilité aux personnes handicapées. Ces aides sont soumises à condition. Renseignements au service « aménagement » de la Communauté au 02.98.21.11.77 ou par mail : amenagement@clcl.bzh

★ **Tourisme Côte des Légendes :** en raison de la situation sanitaire, nous vous informons de la fermeture pour une durée indéterminée du bureau de Lesneven et des équipements du site de Meneham. Vous pouvez nous contacter par téléphone au 02 29 61 13 60 ou par mail à tourisme@cotedeslegendes.bzh.

★ **Au cœur du site de Meneham,** la caserne des artisans dispose de 5 ateliers à louer tout au long de l'année. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe et présenter vos créations, n'hésitez pas à nous contacter à Tourisme-Côte des Légendes au 02 29 61 13 60 ou par mail à tourisme@cotedeslegendes.bzh. Le dossier de candidature est également téléchargeable sur le site www.meneham.bzh

★ **La Région finance votre formation** pour apprendre un métier, développer vos compétences ou valoriser votre expérience professionnelle. Infos sur bretagne.bzh/formation-emploi

★ **Maison de l'emploi.** Fermeture exceptionnelle lundi 9 et mardi 10 pour cause de déménagement dans nos nouveaux locaux (même adresse). Ouverture jeudi 12 novembre aux horaires habituels : 8h30-12h et 13h30-17h30 (16h30 le vendredi). Rendez-vous et démarches par mail à maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr ou au 02.98.21.13.14

★ **Le collectif Habitat Pluriel** est composé de personnes qui veulent créer un habitat groupé participatif sur la côte Nord Finistère. Nous imaginons un habitat coopératif, écologique, intergénérationnel, en interaction avec les habitants du quartier, de la commune, dans un esprit de partage et de solidarité. Nous sommes déjà 3 foyers.

Pour mener à bien ce processus, nous cherchons nos futurs voisins, voisines, des personnes qui sont intéressées par ce type d'habitat et qui ont envie de s'engager dans ce processus avec nous. Vous pouvez nous contacter par mail à : habitatpluriel29@gmail.com ou 06 51 30 28 78 afin de vous informer.

★ **France Alzheimer 29 :** toutes les actions nécessitant un accueil physique sont suspendues. Une permanence d'accueil téléphonique est maintenue au 02.98.44.90.27 du lundi au vendredi. Des entretiens individuels par téléphone peuvent être proposés par les psychologues de l'association sur demande par téléphone ou par mail France.alzheimer29@orange.fr

★ **ASP - Respecte du Léon : Appel à bénévoles** Accompagnement, Soutien, Présence auprès de grands malades et de leurs familles (domicile, hôpital, EHPAD). **L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission.** Tél. 06.04.09.57.99 - Courriel : aspduleon@orange.fr - 7, rue Alsace Lorraine LESNEVEN

★ **Restos du coeur :** la campagne d'hiver 2020/2021 débute le 23 novembre. Inscriptions dans les locaux des restos du cœur Espace Kermaria au Folgoët **lundi 9, lundi 16, jeudi 19 nov de 13 h 45 à 16 h 30.** Les personnes désirant

bénéficier de cette aide devront se munir de leurs justificatifs de ressources et de charges. (prestations diverses et charges : quittances de loyers etc...)

★ **L'Accueil de jour (La Parenthèse)** ouvert du lundi au vendredi est destiné aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer ou de troubles apparentés a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00

★ **Permanence téléphonique du CLIC Gérontologique** : service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. Contact du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02.98.21.02.02.

★ **Vente à la ferme EARL Quéré.** Vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs du lundi au vendredi de 10h à 12h et 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h. Pour la sécurité de tous, les gestes de protection sanitaire sont toujours d'actualité : respect des distances de sécurité, pas plus de 6 personnes dans le magasin, sens de circulation, désinfection du terminal de paiement...Le drive continue, pour recevoir la liste des produits ou passer vos commandes : ferme.baie.goulven@gmail.com

★ **A côté** : café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven. Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Pour cela, commander par téléphone 02.98.83.49.11. ou envoyer votre liste par mail yaelbusson@hotmail.fr Paiement par chèque ou espèces.

★ **Crêperie de Saint-Goulven.** Possibilité de crêpes à emporter. Tél. : 02.98.83.55.76.

★ **Le Gouil Couverture,** entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven)** : électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : gce29@orange.fr

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen** : pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : atelier-barravel@orange.fr

★ **Correctrice,** ayant de l'expérience dans l'enseignement, donne des cours de soutien en français : remise à niveau, préparation à un examen, aide particulière aux dysorthographiques et aux dyslexiques. Chèques CESU acceptés. Renseignements au 02.98.83.48.04. ou 06.84.73.08.59.

★ **Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Les notes bleues »** : cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Tartes et délices »** pâtisserie artisanale (tartes, entremets, biscuits...) Sur commande : 07.87.76.41.20 – 103 Kersehen Goulven – myriamollivier4@gmail.com

★ **Restaurant « Les Rigadelles »** : n° de tel. : 02.29.61.69.34

Divers

CINEMA EVEN – LESNEVEN.

Fermé en raison du confinement.



Mémento

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, 02.98.43.19.22. www.adsejniors-brest.com

Lyonnaise des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plouneour-Trez, au Bourg.** Soins infirmiers à domicile

24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC

☎ 06.70.85.62.60. guylocaradec@yahoo.fr

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plouneour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

Les offres d'emploi en agriculture sont consultables sur : www.anefa-emploi.org toutes les formations de l'agriculture sont sur : www.agrimetiers.comhttp://www.anefa-emploi.org

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : 06.47.82.78.48 repamdeslegendes@gmail.com



© Can Stock Photo

